



# Rapport d'activités

2024

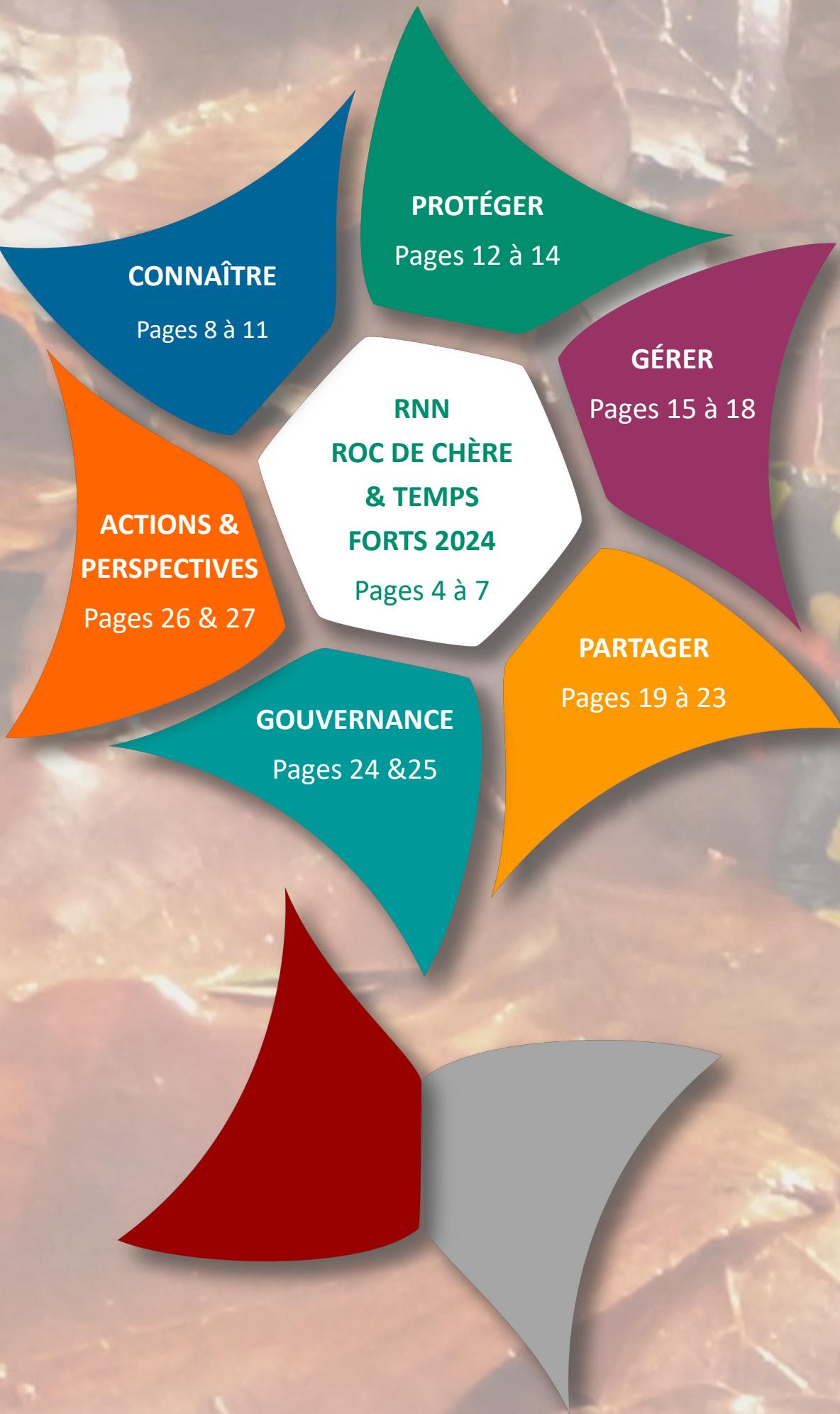


Réserve Naturelle  
Roc de Chère



Asters  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Haute-Savoie







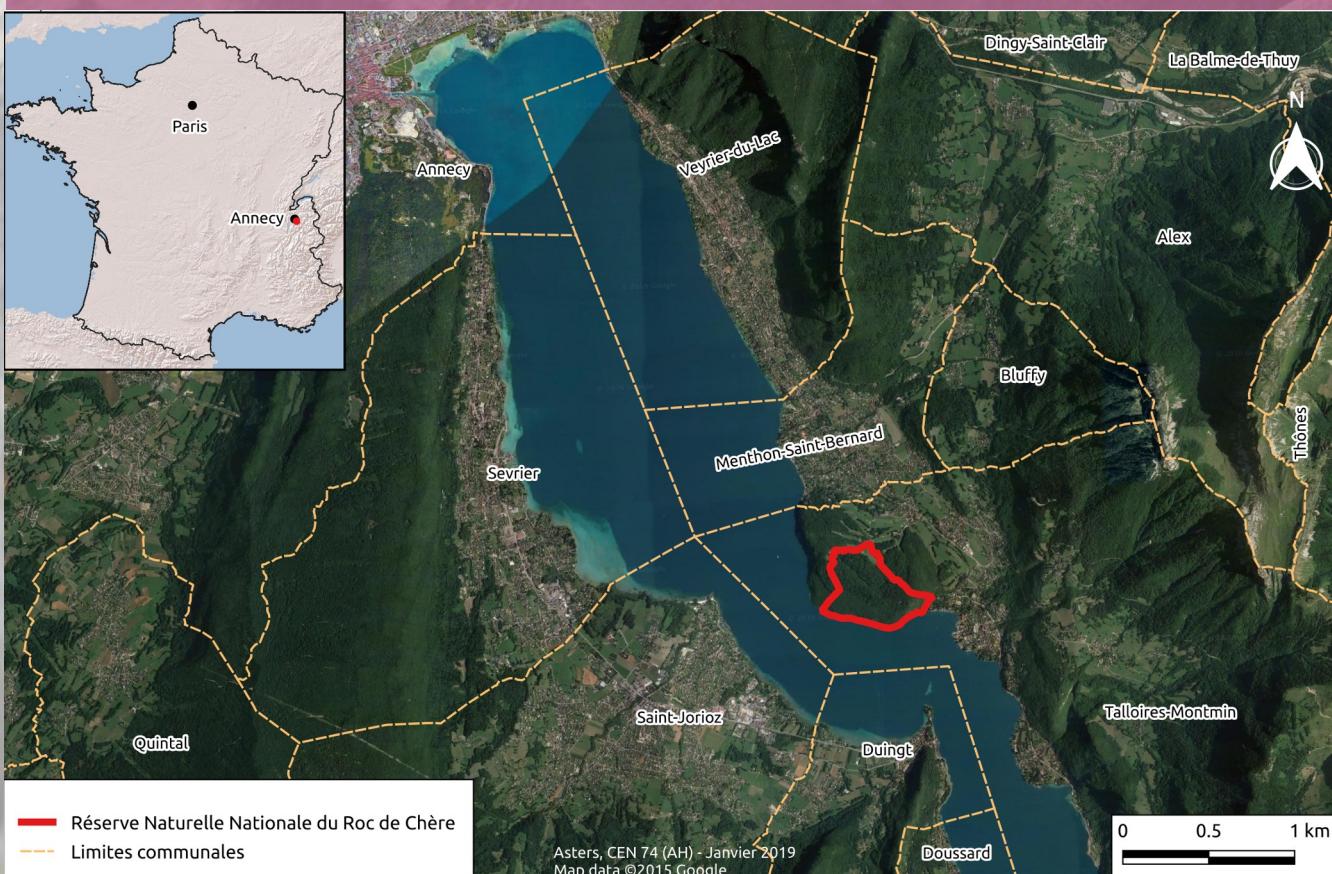
# RÉSERVE NATURELLE DU ROC DE CHÈRE

Située en bordure du lac d'Annecy, elle offre une diversité exceptionnelle sur 68 hectares.

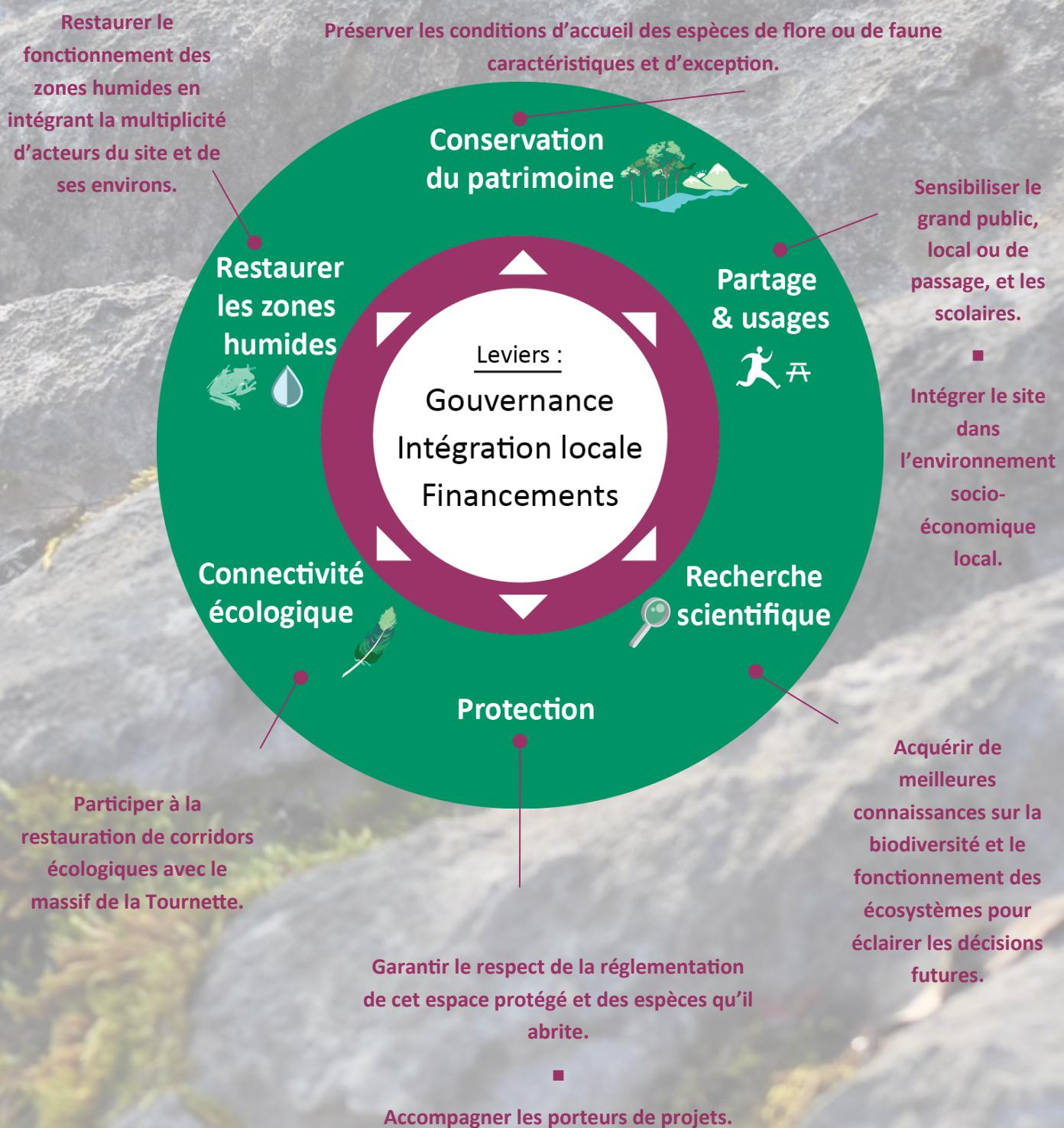
Grâce à l'hétérogénéité de son exposition et de ses sols, un gradient surprenant de milieux est observable, accueillant des espèces de faune et de flore d'affinités méridionales jusqu'à d'autres d'origine glaciaire !

## Situation géographique de la réserve naturelle nationale du Roc de Chère

Crédit : CEN74—2019



Protéger et gérer les milieux naturels et géologiques d'intérêt.



# TEMPS FORTS 2024

**S** **Sorties crépusculaires**

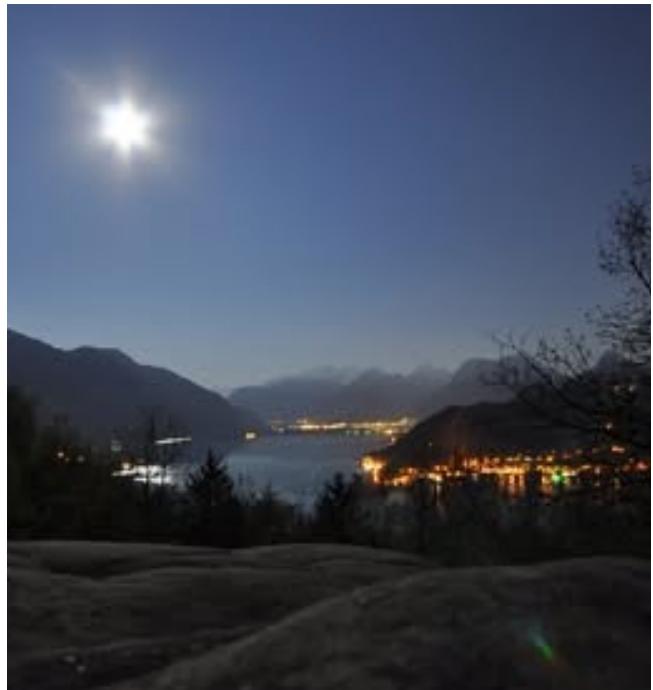
**S**  
**E**  
**N**  
**S**  
**I**  
**B  
**I**  
**S**  
**E**  
**R****

Les sorties dans les sites naturels à la tombée de la nuit rencontrent toujours beaucoup de succès. Cette année encore, plusieurs sessions ont été organisées, dès le printemps et surtout pendant l'été, afin d'offrir l'occasion de découvrir le Roc de Chère dans une atmosphère particulière.

Les sens aux aguets dans la semi-obscurité, les visiteurs perçoivent mieux les bruits, les odeurs et l'ambiance de la forêt, tandis que l'horaire est idéal pour voir voler les premières chauves-souris ou encore observer certains amphibiens, suivant la saison. Une expérience sensorielle hors du commun qui s'ajoute aux découvertes naturalistes.

## Rencontre des partenaires

Le gestionnaire a mobilisé les acteurs locaux pour dresser l'inventaire des pratiques et enjeux du Roc de Chère. De nombreux entretiens sur le terrain ont été menés pour affiner les mesures de gestion ou la réglementation proposées respectivement dans le prochain plan de gestion et dans le projet de périmètre de protection. Agriculteurs, acteurs du tourisme, élus locaux, propriétaires, forestiers, représentants des activités de loisirs, ont ainsi été rencontrés par l'équipe du gestionnaire. L'enjeu est d'adapter la gestion du site aux enjeux écologiques propres à celui-ci, dans un contexte de changement climatique et de hausse continue de la fréquentation.



## Plan de gestion

Le travail de renouvellement du plan de gestion de la réserve naturelle s'échelonne depuis l'évaluation finale réalisée en 2021, mais 2024 a vraiment marqué le début de la rédaction du nouveau document, avec le recrutement d'un CDD dédié à ce projet et à celui du projet de périmètre de protection. L'action conjointe a permis de faire le point sur le patrimoine naturel du massif, mettre à jour l'état des lieux socio-économique, et de repenser les objectifs à long terme et actions en fonction des nouvelles connaissances acquises sur le site protégé.





## C O N N A Î T R E Inventaire des mares avec les scolaires

Lundi 29 avril, 18 mares du Roc de Chère ont été inventoriées : mesures physico-chimiques de l'eau, profondeur, et détermination des espèces présentes. Tritons, grenouilles, coléoptères et moustiques étaient au rendez-vous... la salamandre tachetée était aussi très présente, avec l'observation d'un adulte et de nombreuses larves.

Une classe a pu assister au suivi l'après-midi et les élèves étaient ravis d'observer des petites bêtes. L'analyse des nombreux échantillons d'invertébrés est encore en cours par des spécialistes.

## Chutes d'arbres en série !

Les conditions météorologiques de ces dernières années ont été particulièrement contraignantes pour les arbres, ce qui a engendré une mortalité accrue ou des chutes lors d'épisodes pluvieux ou venteux au cours de l'été.

Plusieurs opérations de sécurisation des sentiers en urgence ont donc été menées, afin de dégager la circulation pour les promeneurs. Les arbres morts et les branchages sont laissés sur place pour intégrer les processus naturels de dégradation du bois en forêt et accueillir la biodiversité associée.



## Nouvelle garde technicienne

L'année a été marquée par la transition entre les missions assurées par Rémy Perin, garde-technicien de la réserve naturelle depuis 2009, et son remplacement par Capucine Pernelet.

Capucine avait déjà travaillé à Asters-CEN74, et bénéficie déjà de plusieurs expériences en tant qu'écogarde, animatrice, et chargée d'études faune. Rémy Perin ainsi que Laureline Durand qui assure également des missions de chargée d'étude faune et d'écogarde depuis plusieurs années, continueront à renforcer les effectifs chaque année en période haute, de mai à octobre.



## CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.



## Prolongation du suivi chiroptère



Molosse de Cestoni © B. Carré

Suite à l'inventaire des chiroptères réalisé sur le Roc de Chère en 2022, il a été mis en évidence que le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) est l'une des espèces emblématiques du site, où il est fortement lié aux zones de falaises. L'une des recommandations de cet inventaire était d'approfondir les connaissances sur cette espèce, et en particulier la répartition annuelle de son utilisation du site (reproduction, hibernation, mise bas,...). Un suivi complémentaire a donc été mis en place par des bénévoles du Groupe Chiroptères de la LPO Haute-Savoie avec le garde de la réserve naturelle et du matériel fourni par Asters-CEN74. Cependant suite à un vol en juin, un enregistreur de remplacement a été mis à disposition par le Groupe Chiroptères, en excluant la période estivale où le risque de vol a été jugé trop élevé.

Il s'agissait de suivre l'activité chiroptérologique sur une nuit minimum et sur deux placettes le long des falaises du Roc de Chère une fois par mois sur une année complète. Un enregistreur ultrasonore permettait de relever l'ensemble des émissions acoustiques des chiroptères pendant la nuit, ces données étant également mises en relation avec les températures relevées simultanément. Une placette de suivi a été positionnée au centre des falaises de Menthon-Saint-Bernard et la seconde côté baie de Talloires-Montmin, au centre de la partie exposée sud.



Les falaises du Roc de Chère restent fréquentées toute l'année par les chauve-souris © Marie Leroux

L'étude a permis de montrer que l'espèce était active toute l'année, malgré le fait qu'elle se situe ici en limite nord de répartition. Elle semble être notamment en activité pour rechercher des proies sur les parois ensoleillées des falaises, où elle reste présente en gîte

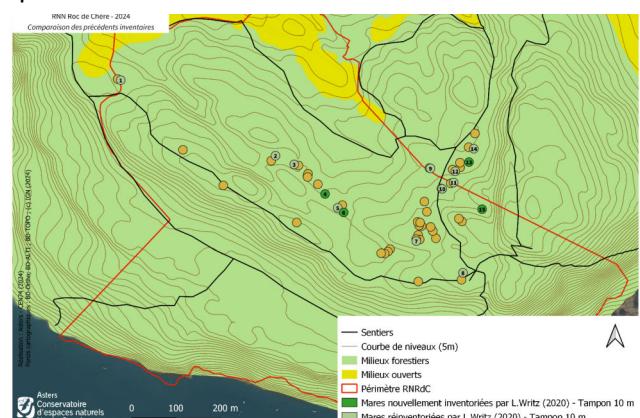
hivernal même si les effectifs semblent se renforcer à partir du printemps pour la mise bas. Les falaises de Menthon-Saint-Bernard semblent notamment plus favorables et fréquentées à l'année. Les suivis ont eu l'intérêt de confirmer également l'activité toute l'année pour d'autres espèces de chauves-souris

Les données acoustiques acquises ont intégré le programme VigieChiro3 (dont les données sont reversées au SINP).

## Inventaire des mares forestières

Une mise à jour des connaissances des mares intra-forestières temporaires du Roc de Chère, qui avaient fait l'objet d'un inventaire spécifique de 2004 à 2012, a été organisée cette année. L'objectif de l'inventaire de 2024 est d'identifier quelles espèces faunistiques fréquentent ces mares. Pour ce faire, deux taxons ont été ciblés : les amphibiens et les insectes aquatiques, non inventoriés systématiquement dans ces mares jusqu'à présent.

Durant cette prospection, trois paramètres physico-chimiques (pH, conductivité, oxygène dissous) ont aussi été mesurés pour chacune des mares ayant encore de l'eau à cette date et ayant été visitées. Un échantillonnage de six mares, sur les 43 recensées au total, a été visé pour ces mesures complètes, et des observations complémentaires ont été faites sur quatre autres.

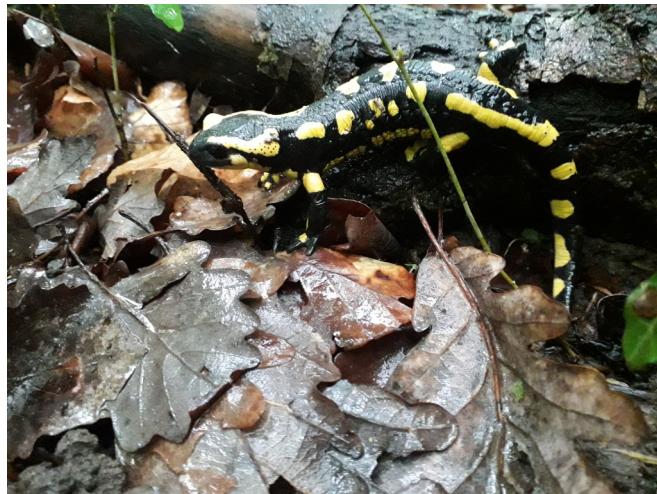


Répartition des mares temporaires au Roc de Chère

© R. Ricard-Boulieu, Asters-CEN74

Au total quatre espèces d'amphibiens ont été confirmées sur les mares à l'aide des observations de pontes, têtards ou d'individus adultes : la Salamandre tachetée, les Tritons alpestre et palmé et la Grenouille rousse, toutes protégées nationalement, mais ne représentant pas d'enjeu de conservation très fort sur la liste rouge locale à l'exception de la Grenouille rousse. Le résultat le plus probant de l'inventaire est l'omniprésence de la Salamandre tachetée, puisqu'en dépit du faible nombre de mares prospectées, ces dernières sont

suffisamment éloignées les unes des autres pour conclure que cette espèce a su coloniser l'intégralité des secteurs où des mares se maintiennent.



**Salamandre tachetée au Roc de Chère**

© Asters-CEN74

Le test de cette méthode a montré le besoin de répétition dans le temps de certaines mesures physico-chimiques pour pouvoir valoriser et interpréter plus finement les résultats. Au regard de l'enjeu de conservation apparent, du temps nécessaire pour une répétition suffisamment fréquente, et de l'impossibilité de comparer les résultats avec d'autres données du même type à l'échelle régionale, il est probable que les paramètres concernés ne soient finalement pas suivis sur le long terme, ou pas suivant la même méthodologie.



**Mare de la Ruine Basse**

© Asters-CEN74

L'identification des invertébrés récoltés est encore en cours de détermination ; les échantillons comportent notamment des larves d'hétéroptères, de trichoptères, de coléoptères et de diptères.

L'évènement a aussi été l'occasion de faire de la sensibilisation des scolaires, puisqu'une classe de Talloires-Montmin a pu assister aux mesures et prélèvements dans l'après-midi.

L'initiative a été très appréciée des élèves puisqu'elle a permis d'observer, de manière très concrète, l'application de méthodes scientifiques et surtout de la petite faune présente dans les mares de cet espace protégé proche de chez eux.



**Prélèvements dans la mare et observation par les élèves**

© Asters-CEN74

## Compléments à la cartographie des habitats et au recensement d'espèces au-delà de la réserve naturelle

Dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en place du périmètre de protection, des inventaires et relevés naturalistes ont été menés au-delà du périmètre du site protégé, sur l'ensemble du territoire concerné par le projet de classement.

Les relevés de terrain ont, en premier lieu, cherché à caractériser les habitats naturels (type de prairies ou de boisements notamment), et des relevés « opportunistes » ont été faits à cette occasion (reptiles, oiseaux, lépidoptères rencontrés). Un recensement systématique pour cartographier et caractériser finement les infrastructures écologiques a aussi été fait : murs de pierre sèche, clôtures, haies, zones embroussaillées ou arbres isolés... D'autre part, un important dispositif d'appareils photographiques à déclenchement automatique a été déployé, pour une durée cumulée de 215 jours de pose ! Ces opérations ont notamment servi à mieux évaluer le rôle et l'efficacité du corridor écologique formé entre le Roc de Chère et le massif de la Tournette.

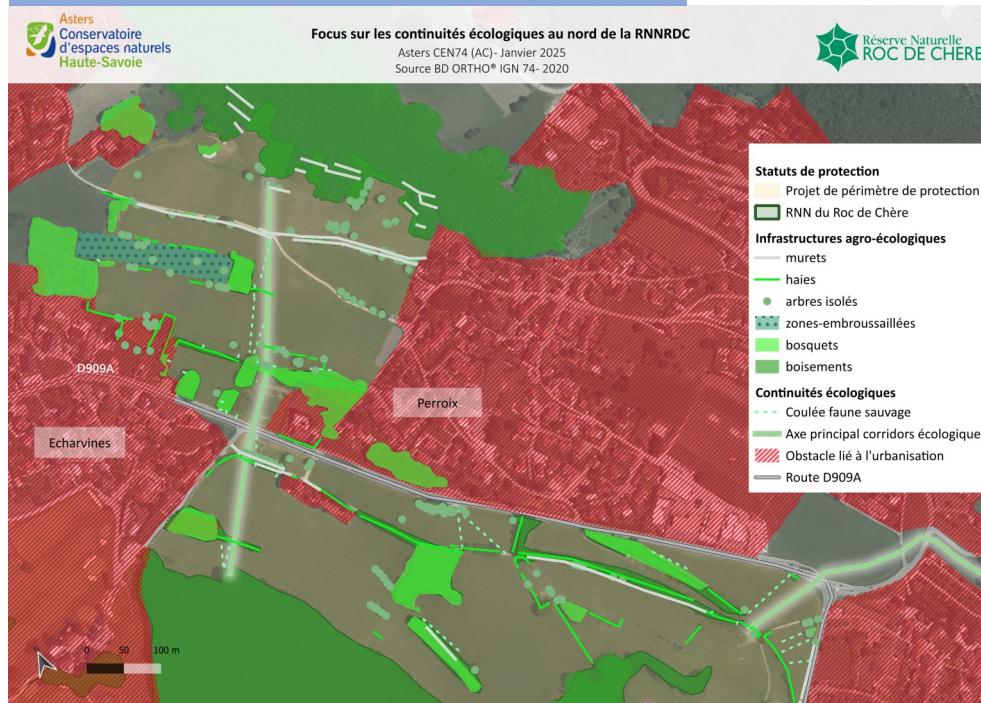
De précieux indices sur les espèces de mammifères en présence, et leur comportement aux abords de la route RD909a, ont ainsi pu être relevés, et un rapport sur les continuités écologiques a été rédigé. Le rapport inclut des préconisations sur l'aménagement des alentours du massif (occupation des sols, pratiques agricoles ou de loisirs, documents d'urbanisme...). Le secteur est largement utilisé par les espèces sauvages : Chevreuil européen, Blaireau européen, Renard roux, Sanglier, et des Mustélidés non déterminés. C'est aussi une zone très fréquentée par les humains et leurs animaux domestiques (chat et chien) avec 111 détections de passages.

Le dispositif a permis de montrer la persistance de beaucoup d'échanges entre le massif du Roc de Chère et le massif de la Tournette. La route ne semble pas être un obstacle infranchissable mais elle reste un point de conflit pour la continuité écologique ; des études complémentaires sur les deux autres corridors résiduels plus à l'Est du site, où des coulées très nombreuses de faune sauvage sont notées malgré l'étroitesse des fuseaux non urbanisés restants, permettraient d'avoir une vision plus globale des déplacements de la faune sauvage à l'échelle du site.



**Relevés de terrain, mai 2024**

© Asters-CEN74



**Les murets de pierre sèche abritent des cortèges spécialisés** © Asters-CEN74



**Blaireau photographié en bordure de prairie**

© Asters-CEN74

**Cartographie des infrastructures agro-écologiques sur le principal corridor écologique au nord du massif du Roc de Chère**  
© Asters-CEN74

## PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



## Contrôle de la réglementation, surveillance & infractions

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du Procureur de la République. Ils assurent, à ce titre, des missions de « police de l'environnement ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

Les infractions constatées en 2024 ont surtout porté sur des constats de feux (notamment personnes en train de fumer) et l'utilisation d'instruments sonores (généralement de la musique sur les téléphones portables). De nombreux déchets ont aussi dû être ramassés lors des tournées de surveillance, et un nombre important de déjections canines est observable sur certains secteurs du parcours. La vigilance du gestionnaire s'est maintenue sur certains secteurs de plus en plus fréquentés et particulièrement propices aux infractions, comme le Jet de la Rose. Au total, plus de 200 heures de surveillance ont été assurées pendant la saison 2024 au Roc de Chère.

Suite au changement de poste de l'ancien garde permanent, un garde temporaire a renforcé les effectifs sur les mois de juillet et août, tandis que la nouvelle garde-technicienne permanente a pris ses fonctions en septembre. Deux gardes saisonniers ont également été présents entre mai et octobre, mais très partiellement mobilisés sur le site (équivalent de 0.25 ETP au total). Rappelons que le personnel déployé sur le Roc de Chère partage ses missions avec le site voisin de la réserve naturelle nationale du Bout du lac d'Annecy qui accueille, elle aussi, plus de 150 000 visiteurs par an.



**Tournée de surveillance, juillet 2024**  
© Asters-CEN74



**Fréquentation au Jet de la Rose**  
© Asters-CEN74



**Graffitis sur le belvédère de grès**  
© Asters-CEN74

## Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projets doivent déposer un dossier de demande auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie. Celui-ci est instruit par les services de l'Etat après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

Une seule demande d'autorisation au titre de la réserve naturelle a été déposée aux services de l'Etat en 2024, et l'activité a été refusée sans que la demande subisse le processus d'instruction complet (manifestation sportive empruntant un itinéraire au beau milieu de la réserve naturelle).

En revanche, des activités autorisées en 2024 ont été contrôlées, en particulier un « concert silencieux » organisé dans le cadre du festival Hors Piste de la salle de concert le Brise Glace. Les participants ont été prévenus au dernier moment du lieu de l'évènement, qui s'est déroulé dans le plus grand silence, puisqu'uniquement amplifié et diffusé via des casques audios. Ce concert très original s'est extrêmement bien déroulé, sous un étroit accompagnement par l'organisateur et le gestionnaire du site protégé. Le nombre de participants a été limité et l'ensemble du matériel acheminé à pied.

## Bilan foncier 2024

La réserve naturelle du Roc de Chère demeure assez bien sécurisée sur le plan foncier, avec les deux tiers de sa superficie bénéficiant d'une convention avec le propriétaire, le Conservatoire du Littoral. Les acquisitions ont en revanche été très limitées pour l'année 2024, avec seulement une très petite parcelle de 134 m<sup>2</sup> entrée au domaine du Conservatoire du Littoral, en bordure du golf.

Le périmètre d'intervention de celui-ci est en cours de réajustement pour mieux intégrer les problématiques de continuités écologiques, et un nouveau périmètre sera soumis à l'approbation des communes concernées (Talloires-Montmin et Menthon-Saint-Bernard) dans le courant de l'année 2025. La dynamique est synchronisée de manière opportune avec le projet de périmètre de protection, qui pourra justifier une future démarche pro-active d'acquisitions à l'amiable des parcelles prioritaires auprès des propriétaires actuels.

## Projet de périmètre de protection

Les prospections naturalistes ainsi que la rencontre d'un grand nombre d'acteurs socio-économiques autour de la réserve naturelle du Roc de Chère ont permis d'affiner sur le terrain les délimitations du projet de périmètre de protection. Des discussions techniques autour des pratiques actuelles avec les acteurs du territoire ainsi qu'avec les élus locaux ont amené à la rédaction d'une proposition de réglementation. La proposition prend en compte au maximum les enjeux de chacun, de manière à les concilier avec les enjeux de conservation des milieux, espèces et continuités écologiques en présence autour de la réserve naturelle, pour mieux protéger le site en lui-même. Les grandes règles déjà en vigueur au sein de la réserve naturelle seront reprises, pour consolider une zone tampon et mieux protéger l'ensemble du massif. Le projet de réglementation vise ainsi à pérenniser les pratiques actuelles favorables, et à encadrer de futures évolutions autour de la réserve naturelle. Le projet englobe en effet une frange de lac ainsi que des zones agricoles, représentant des pratiques totalement nouvelles à prendre en compte (apiculture, élevages bovin et ovin, prairies de fauche...). Les parcelles construites ont, en revanche, été écartées du projet.

Le projet est élaboré en cohérence avec les documents directeurs de planification et d'aménagement du territoire ; des avis techniques ont d'ailleurs été transmis dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), en adéquation avec les enjeux observés sur site.

Rappelons ici que si le périmètre de protection est adopté à l'issue de l'enquête publique, qui devrait être menée en 2025, un gestionnaire sera alors désigné, qui devra élaborer un document de gestion puis le mettre en œuvre. Ce gestionnaire sera désigné par les services de l'Etat,

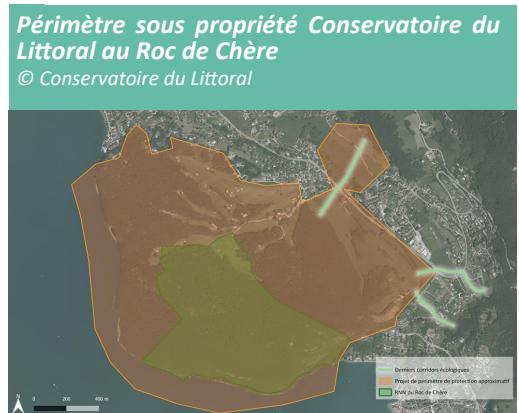


Acquisition 2024 : 134 m<sup>2</sup>

Acquisitions antérieures à 2024

Périmètre d'intervention

Périmètre d'intervention terrestre



Projet de périmètre de protection : zonage global de la zone tampon sur le massif  
© Conservatoire du Littoral



Ruches incluses dans le projet de périmètre de protection  
© Asters-CEN74



Vaches Highland cattle en pâture au sein du projet de périmètre de protection  
© Asters-CEN74

## GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.



## Entretien des sentiers et de la signalétique

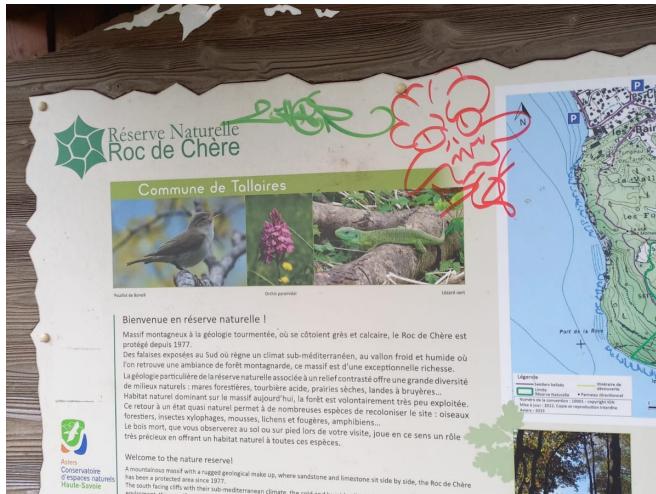
L'entretien courant et légers des sentiers est effectué par le gestionnaire avec l'appui du Grand Annecy dès que des moyens humains et/ou techniques supplémentaires sont nécessaires. Un inventaire des panonceaux indicateurs de l'itinéraire de découverte a été mené par une volontaire en service civique en fin d'année, afin de mettre à jour la cartographie et de renouveler les dispositifs manquants.



**Fléchage de l'itinéraire de découverte**

© Asters-CEN74

En 2024, le panneau d'entrée côté golf a de nouveau été tagué, et des graffitis ont pu être faits à divers emplacements. Ces détériorations du matériel de sensibilisation et de signalétique ou du patrimoine naturel restent peu fréquentes, mais semblent en croissance, peut-être en lien avec un nouveau type de fréquentation du site.



**Nouveaux tags sur le panneau d'entrée**

© Asters-CEN74



**Travaux de fermeture de sentes secondaires par des élèves de BTS Gestion et Protection de la Nature**

© Asters-CEN74

Comme l'année dernière, des actions ont été menées pour empêcher l'accès à des raccourcis ou des sentes secondaires. Ces sentes secondaires, empruntées par les promeneurs ou les VTT, favorisent l'érosion des sols, nuisent à la qualité du paysage forestier et contribuent à désorienter les randonneurs sur le site. Une opération de fermeture de sentes et d'entretien des renvois d'eau a aussi été réalisée avec l'appui d'élèves de la Maison familiale et Rurale de Thônes à l'automne.

## Entretien des milieux prairiaux

Une petite tâche de xerobromion, milieu arbustif et prairial semi-ouvert sur sol très sec, est présente sur le golf entre les trous n° 7 et n° 15, hors réserve naturelle.

Son intérêt écologique fort et patrimonial de part la rareté de ce type d'habitat dans la région, nous a poussé à intervenir pour éclaircir la végétation et ainsi éviter l'embroussaillement du site et la perte des espèces végétales associées.

Pour cela, une petite équipe de quatre étudiants du CFMM de Thônes en formation de BTSA Gestion et Protection de la Nature est venu nous aider dans le cadre d'un projet tutoré en mars 2024. Une demi-journée a été suffisante pour ce travail léger de réouverture de la végétation qui ne sera à renouveler que tous les 5 à 10 ans au vu de la croissance très lente des ligneux sur ce type de sol très sec et superficiel.

## Mise en réserve de chasse pour la petite faune

Lors des discussions préparatoires liées au projet de périmètre de protection, les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) de Talloires-Montmin et de Menthon-Saint-Bernard ont convenu de placer le Roc de Chère en réserve de chasse pour le petit gibier. Cela signifie que le tir de la petite faune n'y sera plus autorisé. Cette protection supplémentaire de la faune devrait être reprise dans le règlement du périmètre de protection.

## Inventaire des pratiques de gestion

Un inventaire des pratiques agricoles en marge de la réserve naturelle du Roc de Chère a été mené, tant via des observations sur le terrain que par des échanges avec les agriculteurs et/ou propriétaires, par la chargée de projet plan de gestion / périmètre de protection. De nombreuses pratiques différentes ont ainsi été recensées, et le nouveau plan de gestion du site, programmé à l'échelle de l'ensemble du massif, prévoira des actions en lien avec cet inventaire des pratiques. L'accompagnement des activités agricoles, forestières, et économiques, répond à un souci d'intégration et d'appropriation territoriale important de la part du gestionnaire.



*Pâtures bovine et ovine juxtaposées, au Nord du Roc de Chère* © Asters-CEN74

démarches communes étaient à traiter ou à engager. Les étapes d'inventaires et de concertation locale déjà citées dans les parties précédentes du présent rapport étaient, en effet, utiles aux deux projets de la même manière, de même que certains supports produits (cartes, listes d'espèces, évaluation des enjeux de conservation...). Une poste de 12 mois à temps plein de chargée de projet a pu être créé pour renforcer les effectifs sur cette mission, en lien avec le projet Fonds vert « Mieux protéger les écosystèmes dans ou à proximité des réserves naturelles de Haute-Savoie ». Adélaïde Creusot, recrutée à cette fin, a donc piloté la réalisation de toutes ces phases, en lien avec l'équipe permanente (conservatrice, gardes-technicien·ne·s, animatrice nature). La rédaction est déjà très avancée (diagnostic, plan d'actions, réalisation d'une grande partie des annexes, du tableau de bord, et consultation du comité scientifique et de certains partenaires clés en cours), mais le plan de gestion ne pourra être validé qu'après l'adoption ou non du périmètre de protection, afin d'être adapté au périmètre et aux enjeux précis dont la responsabilité incombera réellement au gestionnaire.



*La hausse de la fréquentation, une donnée majeure à prendre en compte dans le plan de gestion* © Asters-CEN74



*L'équipe Roc de Chère réunie pour travailler sur les objectifs et actions du plan de gestion* © Asters-CEN74

## Renouvellement du plan de gestion

Le renouvellement du plan de gestion s'est mené en parallèle du projet de périmètre de protection, puisqu'un grand nombre de problématiques et de

## Bilan de la fréquentation

La réserve naturelle et le massif du Roc de Chère comportent, en plus des enjeux environnementaux, des enjeux de fréquentation importants. En effet, avec deux accès terrestres principaux dotés de parkings et des accès par le lac, le Roc de Chère attire et rassemble des pratiquants de différents profils et sur tout type d'embarcations.

A la croissance de fréquentation qui a suivi les confinements en 2020 s'ajoute l'attrait du Lac d'Annecy face aux canicules. Il est donc intéressant de se pencher sur le devenir de ce site et de sa fréquentation en lien avec les enjeux de biodiversité, de paysages et de changement climatique qui font évoluer les habitudes des visiteurs.

La proximité des falaises du Roc de Chère, par rapport aux bases nautiques de Talloires-Montmin, Doussard et Duingt, en font un des itinéraires préférés pour les randonneurs aquatiques : paddles, pédalos, kayaks/canoës, et même nageurs « en eau libre ». L'attrait des grottes et des débarcadères naturels est évident. Certaines de ces pratiques entrent en conflit avec la biodiversité des falaises ou ont un impact sur les écosystèmes traversés. C'est le cas notamment des randonneurs accostant au Jet de La Rose, où se créent de nombreux sentiers officieux et où sont régulièrement retrouvées des places de feux et des déchets. En 2024, une étude des cartes de chaleur produites par les données enregistrées sur Strava a permis de montrer que des itinéraires non cartographiés sont fortement utilisés, notamment par le débarquement d'embarcations arrivant de la façade lacustre.



Carte de chaleur Strava illustrant les itinéraires empruntés par les pratiquants des différentes activités autour du Roc de Chère

Le reste de la fréquentation terrestre est évaluée à partir des écocompteurs disposés sur les accès côté Golf et côté Menthon-Saint-Bernard. La fréquentation est très marquée toute l'année, particulièrement les weekends ; un pic estival correspond à une fréquentation continuellement marquée les jours de semaine pendant l'été. Des pics sont notamment observés au printemps et au cours de l'été. Une moyenne de 124 passages par jour est notée à Menthon-Saint-Bernard contre 188 pour la partie Golf, mais les maxima journaliers observés peuvent être nettement supérieurs (737 passages comptabilisés le 9 mai au compteur côté golf). Il a été constaté, sur le terrain, que l'élargissement des sentiers entraîne une sous-évaluation des passages réels par les compteurs. Au total sur l'année, 114 249 passages ont été relevés, ce qui représente une pression importante pour le milieu et les espèces.



Comparaison hebdomadaire par année de la fréquentation au Roc de Chère, © Asters-CEN74

## PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et guident les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



## Accueillir, sensibiliser et informer

### Scolaires

Chaque année, plusieurs sorties scolaires sont animées au Roc de Chère à la demande de classes. **Cinq écoles** ont été accueillies dans la réserve naturelle du Roc de Chère en 2024 : le collège des Tilleuls à Annecy (trois classes), le collège Saint Michel, l'école de l'Ascension, et deux écoles dans le cadre de projets spécifiques : l'école de Talloires-Montmin dans le cadre du Mom'en nature et l'école privée des Moulins à Menthon-Saint-Bernard.

Comme chaque année, l'école de Talloires a participé au projet Mom'en nature : cinq séances pédagogiques liées au Roc de Chère, puis une journée de rassemblement des six classes concernées par le projet sur le département, en fin d'année. Le thème de l'année était « Les super-pouvoirs du vivant » et la classe de Talloires-Montmin a travaillé plus particulièrement sur les mares. La journée de rassemblement a eu lieu, le 18 juin, à la réserve naturelle du Delta de la Dranse.

### Aire Terrestre Educative (ATE)

Ce projet pédagogique, lancé par l'OFB depuis quelques années, consiste à confier à une classe la gestion d'un petit site naturel proche de leur école. Asters-CEN74 travaille depuis plusieurs années sur plusieurs ATE, dont l'une avec l'école de Doussard et une autre avec le collège de Saint-Jorioz.

Pour la première année, un projet d'ATE a été proposé à l'école privée des Moulins. Huit séances ont eu lieu sur une parcelle du Roc de Chère et les élèves ont pu sortir faire des activités à thème (oiseaux, mare, plantes...) et des inventaires scientifiques de mars à juin. Ils ont également pu bénéficier d'une sortie sur Espérance III. La classe a particulièrement apprécié l'inventaire d'une mare forestière, une séance de bodyland'art et un atelier cabane. Les élèves ont eux-mêmes, proposé une journée d'échanges avec la classe de CP sur le terrain à la fin du projet.

### Grand public

Six sorties pour le Grand Public ont été programmées en 2024, dont une a du être annulée à cause de la météo et une autre faute de personnel disponible (arrêt maladie). Parmi ces sorties, quatre étaient des sorties estivales et deux des sorties en période scolaire : une dans le cadre de la Fête de la Nature et l'autre dans le cadre de Fréquence Grenouille. La première était en compagnie d'un interprète en Langue des Signes. La seconde remporte, chaque année un vif succès et 22 personnes étaient présentes pour cette sortie crépusculaire. Toutes ces sorties étaient gratuites, et pour la première année, réservables en ligne sur le logiciel Addock mis à disposition par l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy.



*Elèves rassemblés sur le belvédère de grès*

© Asters-CEN74



*Observation d'un triton alpeste lors de la sortie nocturne dans le cadre de Fréquence Grenouille*

© Asters-CEN74



*Sortie chouettes et amphibiens, mars 2024*

© Asters-CEN74

## Bilan des sorties en 2024 : 476 enfants et 108 adultes sensibilisés !

Date	Type d'action	Bénéficiaire	Enfants	Ad	Public	Niveau scolaire
21-03-2024	1° animation Mom'en nature	Ecole de Talloires-Montmin	22		Scolaire	CM1-CM2
22-03-2024	Sortie crépusculaire Chouette	Grand public		22	Grand public	
28-03-2024	2° animation Mom'en nature	Ecole de Talloires-Montmin	22		Scolaire	CM1-CM2
08-04-2024	Présentation de la RN et du lac	Collège Saint-Michel	27	4	Scolaire	3ème
08-04-2024	Présentation de la RN et du lac	Collège Saint-Michel	26	5	Scolaire	3ème
08-04-2024	1° sortie ATE Menthon	Ecole privée de Menthon	22		Scolaire	CM1-CM2
29-04-2024	2° sortie ATE Menthon	Ecole privée de Menthon	22		Scolaire	CM1-CM2
30-04-2024	Sortie scolaire	Collège les Tilleuls	25		Scolaire	5°
02-05-2024	Intervention en classe (pluie)	Collège les Tilleuls	27		Scolaire	5°
02-05-2024	Intervention en classe (pluie)	Collège les Tilleuls	50		Scolaire	5°
06-05-2024	3° sortie ATE Menthon : la mare (en classe, pluie)	Ecole privée de Menthon	22		Scolaire	CM1-CM2
07-05-2024	Intervention en classe	Collège les Tilleuls	51		Scolaire	5°
07-05-2024	3° animation Mom'en nature	Ecole de Talloires-Montmin	22		Scolaire	CM1-CM2
13-05-2024	4° sortie ATE Menthon	Ecole privée de Menthon	22		Scolaire	CM1-CM2
17-05-2024	4° animation Mom'en nature	Ecole de Talloires-Montmin	22		Scolaire	CM1-CM2
22-05-2024	Sortie LSF Fête de la nature	Grand public		12	Grand Public	
11-06-2024	5° animation Mom'en nature	Ecole de Talloires-Montmin	22		Scolaire	CM1-CM2
24-06-2024	6° sortie ATE Menthon	Ecole privée de Menthon	22		Scolaire	CM1-CM2
01-07-2024	7° sortie ATE Menthon	Ecole privée de Menthon	22		Scolaire	CM1-CM2
11-07-2024	Sortie découverte annulée	Grand public (pas assez d'inscrit)	-	-	Grand public	
22-07-2024	Sortie crépusculaire annulée	Grand public (problème santé animatrice)	-	-	Grand public	
01-08-2024	Sortie crépusculaire	Grand public	18	4	Grand public	
12-08-2024	Sortie crépusculaire	Grand public	5	14	Grand public	
22-08-2024	Sortie découverte	Grand public		17	Grand public	
24-09-2024	Sortie test livret pédagogique	Ecole de l'Ascension	5	30	Scolaire	CP

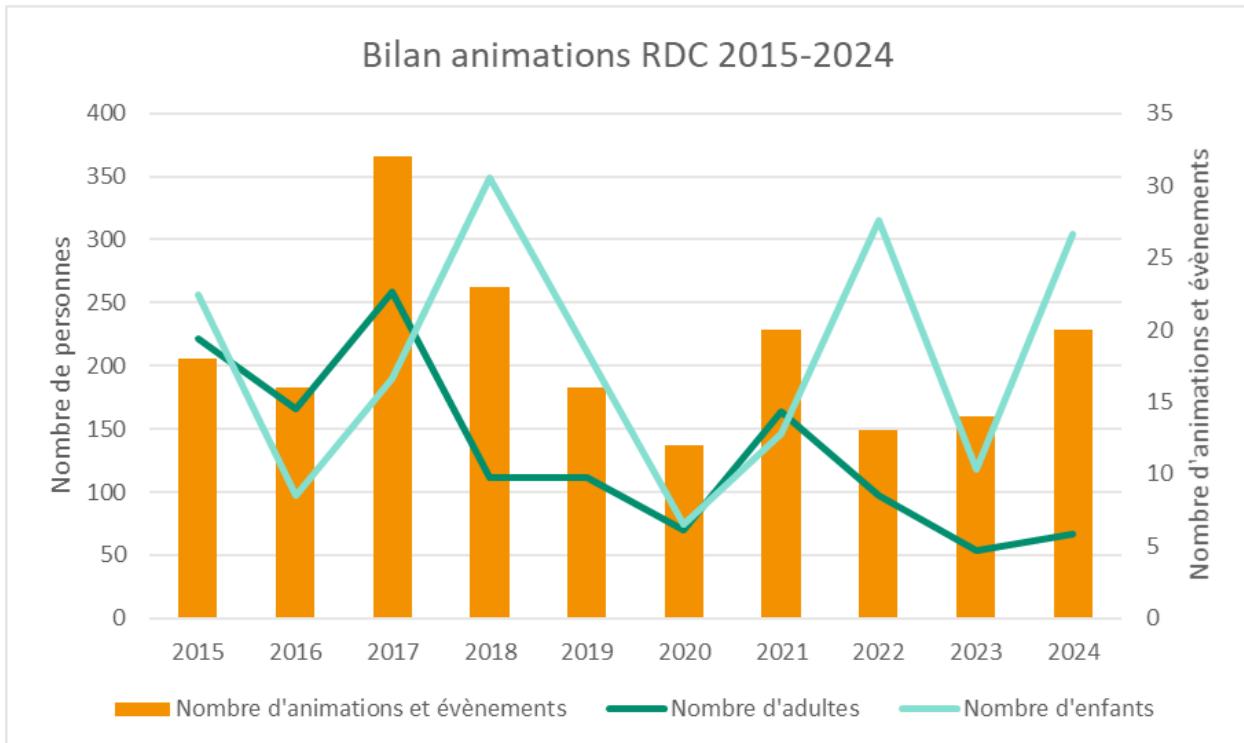
### Brève : Une sortie en Langue des Signes Française

Une sortie découverte en Langue des Signes Française a été organisée le 22 mai 2024 en compagnie d'un interprète en LSF de l'association Lumosignes. Cette sortie avait lieu dans le cadre de la Fête de la Nature et était destinée, en priorité, à un public de personnes sourdes et malentendantes ou à un public mixte. Une personne malentendante était présente et très heureuse de participer à une sortie adaptée car peu de sorties nature sont accessibles au handicap. Les personnes présentes ont pu apprendre à signer quelques espèces du site et être sensibilisées au handicap auditif. Ces sorties sont à développer pour rendre la nature accessible au plus grand nombre, tout en n'oubliant pas le budget de l'interprétation, d'où la nécessité de rechercher des financeurs.



Sortie accompagnée par une interprète en Langue des Signes Française (LSF) © Asters-CEN74

## Evolution des sorties scolaires et grand public de 2015 à 2024



Le bilan pédagogique au Roc de Chère est assez aléatoire d'une année à l'autre. Il est tout de même meilleur en 2024 qu'en 2023 en raison de la baisse des sorties grand public annulées (cinq en 2023 contre deux en 2024). Les possibilités de réservation en ligne et une meilleure coordination de la communication sont à l'origine d'un meilleur taux de remplissage, et l'une des sorties annulées en raison d'un problème de santé de l'animatrice, était ainsi théoriquement bien remplie.

Les demandes scolaires étaient, elles aussi, en augmentation, d'autant plus avec le gros projet ATE mis en place pour la première année sur le site. Ce projet est à développer (labellisation ATE, demande de financements OFB...). La réserve naturelle du Roc de chère est, de manière générale, beaucoup moins prisée des classes que sa voisine du Bout du Lac d'Annecy, pourtant, l'intérêt pédagogique et l'expérience sont tout aussi enrichissants. La réglementation y étant un peu moins contraignantes, les possibilités d'activités et de manipulation y sont, en effet, plus variées et les thématiques abordées sont très riches.



## Communication

### Offices de tourisme et partenaires

Les Offices de Tourisme du Lac d'Annecy et des Sources du Lac d'Annecy informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils communiquent sur les animations crépusculaires ou en journée, vendent le livret de découverte de la réserve, assurent un lien entre la presse locale ou nationale et Asters-CEN 74, et promeuvent la réserve sur leur site internet.

Le Golf Club d'Annecy est aussi un partenaire privilégié et vend le livret de découverte à ses membres ou aux visiteurs dans sa boutique. Il relaie aussi ponctuellement des informations concernant la réserve naturelle.

Elle est également représenté sur différents sites internet « tourisme » (campings, randonnée), acteurs en environnement ou partenaires (RNF, fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels...).

### Revue de presse

Sept articles mentionnant directement la réserve naturelle et ses actualités ou les activités du gestionnaire sur le site ont été publiés dans la presse. Plusieurs promouvaient malheureusement le site avec un axe touristique (« consommation de la nature ») plutôt que naturaliste. Le site du Roc de Chère concentre peu l'attention des médias de manière générale, ce qui n'empêche pas la réserve naturelle d'attirer de très nombreux visiteurs chaque année.

La promotion informelle par de nouveaux modes de communication (Instagram en particulier) attire ainsi un public qui n'est pas particulièrement sensible à la nature mais est attiré par les vues spectaculaires prises par d'autres usagers. Les grottes et l'accès par le lac concentrent ainsi une nouvelle fréquentation très peu réceptive aux notions de patrimoine naturel et de réglementation.

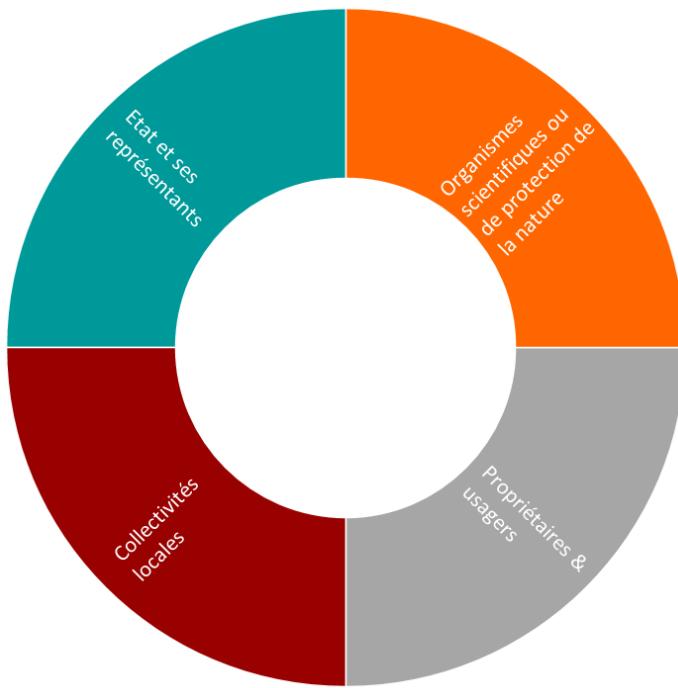
Date	Média	Titre
27-avr	Dauphiné libéré	Le lac d'Annecy est sale, il est urgent d'agir et de limiter les déchets
16-mai	Dauphiné libéré	La nature en fête du 22 au 25 mai avec plusieurs activités gratuites
19-mai	Dauphiné libéré	La réserve naturelle du Bout du Lac fête la nature
08-juil	Dauphiné libéré	Sorties nature et chantiers dans les réserves naturelles
12-juil	Dauphiné libéré	Une balade en forêt estivale jusqu'à Menthon-Saint-Bernard
23-août	Groupe Ecomedia	Environnement : Asters veille à la préservation des réserves naturelles
27-août	Dauphiné libéré	Roc de Chère, cirque du Fer-à-Cheval... Comment protéger les sites naturels du

# GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

## Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de quatre collèges de représentation égale. Il a été nommé pour cinq ans, par arrêté en date du 28 novembre 2022.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2024 il a eu lieu le 27 novembre. La DDT74 en assure le secrétariat.

## Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activité en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2024, il n'a pas été saisi, en l'absence de demandes d'activités.

Le CEN74 en assure le secrétariat.

## Comité scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par J. Poulenard, chercheur à l'université Savoie Mont-Blanc. Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques et les membres se sont réunis en plénière le 14 mars puis en commissions thématiques (biodiversité, vie locale, géosystème) tout au long de l'année. Des informations sur les enjeux liés au prochain plan de gestion ont été présentées en commission biodiversité.



**Membres du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie et équipe du gestionnaire réunis lors de la plénière le 14/03/2024.**

*Credit : CEN74*



## L'équipe de la réserve naturelle

En 2024, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

### Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice
- Rémy Périn et Capucine Pernelet gardes-technicien·nes, Laureline Durand et Etienne Pfister, écogardes-technicien·nes· saisonnier·e·s
- Malorie Parchet, animatrice nature
- Adélaïde Creusot, chargée de projet plan de gestion / périmètre de protection

### Coordination et appuis scientifique ou techniques :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service RN ;
- Geoffrey Garcel, garde-technicien des RN74 ; Clémentine Ageron, conservatrice ; Rémy Dolques, garde-technicien des RN74 et référent police judiciaire ;
- Christelle Bakhache, chargée de projets sports de nature ; Juliette Buret, chargée de projet Rando Nature ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jacques Mourey, chargé de mission scientifique ; Olivier Billant, chargé de mission flore-habitats ; Bernard Bal, chargé de mission évaluation et système d'informations
- Anne-Laurence Mazenq et Marie Ferré chargées de communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.
- Robin Ricard-Boulié, chargé d'études zones humides

### Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, foncier.

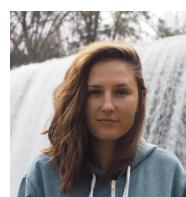
## Bilan social de l'équipe dédiée

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 4 CDI, tous à temps partiel pour la réserve.
- 2 CDD



*Atelier de travail en réunion de service Réserves naturelles, octobre 2024 © Asters-CEN74*



*Nouvelles arrivées et personnel temporaire dans l'équipe 2024*

# ACTIONS - PERSPECTIVES

Comme prévu, 2024 a été une année de forte mobilisation autour du Roc de Chère, puisque le projet de périmètre de protection et le travail de renouvellement du plan de gestion ont donné lieu au recrutement d'un poste de soutien à l'animation territoriale et à la rédaction de ces documents. Ces deux projets étaient complexes et fortement liés l'un à l'autre (car le plan de gestion est établi à l'échelle de tout le massif), et toute l'équipe a été mobilisée autour des nouveaux enjeux de gestion envisagés pour les 10 années à venir : temps de travail collectifs, échanges avec les partenaires du territoire ou institutionnels...

2025 devrait voir aboutir ces deux projets, avec la concrétisation des premières actions liées à ces documents.

## Clés de lecture

### Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. Dix missions sont identifiées, dont sept prioritaires et trois secondaires.

#### Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement  
*Faire respecter la réglementation*
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel  
*Mener des inventaires et suivis*
- Conseil, études et ingénierie  
*Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...*
- Interventions sur le patrimoine naturel  
*Entretenir ou restaurer les milieux naturels*
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil  
*Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques*
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien  
*Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN*

#### Actions complémentaires

- Participation à la recherche  
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation  
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie  
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre elle peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes du CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Soulignons que la sensibilisation du public ne bénéficie pas d'un soutien renforcé sur la réserve naturelle du Roc de Chère en dépit de sa forte fréquentation et de sa situation périurbaine. Les actions sont donc menées en lien avec des collectivités locales, des appels à projet ciblés et des mécènes privés pour compléter la dotation annuelle.

## Quelques points de compréhension pour les actions 2024

L'année 2024 a vu une activité accrue sur la réserve naturelle, avec l'appui d'un poste à temps complet pour la rédaction du prochain plan de gestion-DOCOB, et une concertation territoriale importante liée à la fois à ce document et au projet de périmètre de protection. L'objectif pour le gestionnaire est de prendre en compte de manière la plus satisfaisante possible les attentes de chacun pour le site du Roc de Chère dans son ensemble, de manière cohérente avec les enjeux de conservation observés sur le terrain. Le travail de priorisation des enjeux et des actions à mettre en place s'est fait en équipe, avec l'appui des services supports d'Asters-CEN74. Le changement de garde-technicien a aussi entraîné un travail managérial intensifié pour l'année (sélection d'une personne non disponible pendant l'été qui a nécessité la mise en place d'un renfort estival par un personnel temporaire ; temps de recrutement et d'accompagnement en conséquence).

## Perspectives 2025

En 2025, la finalisation et le lancement de l'enquête publique pour le projet de périmètre de protection, de même que l'achèvement du nouveau plan de gestion, viendront s'ajouter à la gestion courante du site (activités de police, sensibilisation, acquisition de données scientifiques...).



# PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Avec le  
soutien de

changement climatique  
collectivités réservenaturelle  
associations nature patrimoine  
mutualiser agir aider soutenir Etat écouter  
acteurs culture proposer tourisme contribuer collaborer  
proposer financer exprimer biodiversité  
faciliter piloter solutionner



La réserve naturelle s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)



## Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 1 périmètre de protection
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



### Publication

**Rédaction :** Lise Camus-Ginger, Malorie Parchet, Capucine Pernelet

**Mise en page et édition :** Cécile Georget, Lise Camus-Ginger

**Crédits photographiques :** ASTERS-CEN74, Lise Camus-Ginger, Adélaïde Creusot, Laureline Durand, Malorie Parchet, Rémy Perin, Capucine Pernelet

*Ne pas jeter sur la voie publique*

ASTERS - CEN74 ■  
60 avenue de Novel - 74000 ANNECY ■  
[www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org) ■